

**Siège Social :**

Centre d'Activités d'Arromanches  
27/31 Avenue du Port au Fouarre  
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

[saintmaur.philatelic@gmail.com](mailto:saintmaur.philatelic@gmail.com)

<http://www.apsm-saintmaur.fr>

Identifiant Siren 799 402 714

ASSOCIATION LOI 1901 SUBVENTIONNÉE PAR LA VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

## RÉUNION DU CONSEIL du 20 janvier 2022

Présents : MM. BARGAS  
BERCY  
LACAZE  
LANEN  
OLIVER  
GOTTARDO  
ROGER  
ROUSSEAU  
SAINTIER

Excusés : MM. DECHAUD  
SIGONNEY

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil du 18 novembre 2021,
2. État des adhésions, démissions et décès depuis la dernière réunion,
3. Liste des adhérents à jour de leur cotisation pour 2022,
4. Situation financière de l'A.P.S.M.
5. Préparation pour l'Assemblée Générale de 2022, date, ordre du jour, etc.,
6. Perspectives pour 2022 :
  - Journée Portes Ouvertes pour 2022,
  - Manifestations envisagées pour 2022,
  - Etc.
7. Questions diverses,

### COMPTE-RENDU SUIVANT ORDRE DU JOUR

Le Vice-Président Thierry Rousseau déclare la séance ouverte à 15h00.

#### 1 Approbation du CR de la réunion du Conseil du 18 novembre 2021.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil du 18 novembre 2021 est approuvé sans réserve et à l'unanimité.

#### 2 État des adhésions, démissions et décès depuis la dernière réunion.

Décès : néant,  
Démission : néant,  
Adhésion : Ravier le 09/01/2022 – n°1620.

#### 3 Liste des adhérents à jour de leur cotisation pour 2022.

À ce jour les adhérents sont au nombre de 39 dont 2 membres d'honneur.

Nous avons renouvelé notre adhésion avec le Club Cristollien et réciproquement.

#### 4 Situation financière de l'A.P.S.M.

Au 31/12/2021, notre situation financière est la suivante :

- Trésorerie : 10 768.69 €,
- Recettes : 4 930.84 € (dont 2 000 € de virement de fonds du Club de Champigny après sa dissolution),
- Dépenses : 3 447.51 €,
- **Résultat : 1 483.33 € (Bénéfice d'exploitation).**

## 5 Préparation pour l'Assemblée Générale de 2022.

- **La date retenue pour la 102<sup>ème</sup> Assemblée Générale est le 27/03/2022.**
- Ordre du jour :
  - Approbation du procès-verbal de la 101<sup>e</sup> Assemblée Générale du 6 mars 2021.
  - Allocution du Vice-Président.
  - Rapport moral du Secrétaire Général.
  - Compte-rendu financier du Trésorier.
  - Rapport des vérificateurs aux comptes et quitus de gestion.
  - Radiations pour non-paiement de la cotisation pendant 2 ans,  
Adhérent susceptible d'être radié : Alain Nègre.
  - Comptes-rendus des différents services :
    - Circulations,
    - Nouveautés et réservations – Matériel et fournitures.
    - Bibliothèque - Entiers Postaux et P.A.P. – Cartophilie – Estimation – Internet.
  - Renouvellement du tiers du Conseil, 3<sup>ème</sup> tiers : 5 membres.
    - Membres sortants qui se représentent : MM. Michel Bargas, Olivier Lanen, Thierry Rousseau et Jean-Michel Saintier.
    - Membre sortant qui ne se représente pas : Didier Sigonney.
    - Membre non sortant démissionnaire : sans objet.
    - Candidatures nouvelles. Les candidatures au Conseil seront reçues par courrier / courriel jusqu'au 20 mars 2021.
    - Les bulletins de vote, si nécessaire, seront remis à l'entrée de la salle aux membres à jour de leur cotisation.
    - Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront élus pour 3 ans.
  - Nomination des vérificateurs aux comptes :
    - Candidats : Pierre LAGNEAU et René COMMEIGNES.
  - Activités prévues en 2022,
  - Questions diverses.

## 6 Perspectives pour 2022.

- Journée Portes Ouvertes pour 2022,
  - Compte tenu du très peu de visites les années passées, à priori cette manifestation n'est pas reconduite.
- Manifestations envisagées pour 2022,
  - Nous envisageons de participer à :
    - Le vide greniers du Lions Club place des Marronniers en avril,
    - La journée des Associations en septembre.

## 7 Questions diverses.

Chacun peut réfléchir à l'idée d'une « Bourse aux Collections » à Saint-Maur.

Début d'une réflexion pour le 100<sup>ème</sup> anniversaire de notre club en 2025.

Saint-Maur Animation nous a indiqué par téléphone que M. le Maire a donné son accord pour notre utilisation de la salle 17 les dimanches matin de 9h à 12h à titre gracieux comme précédemment.

Nous pouvons envisager une visite groupée du nouveau musée de la Poste avec un conférencier, Claude Bercy se renseigne.

La séance est levée à 16h30.

Le Vice-Président  
Thierry Rousseau

Le Secrétaire  
Jean-Michel Saintier